

Lettre ouverte

à Christine Lagarde et Frédéric Mitterrand

Autoriser la vente de gré à gré au sein des salles de vente serait un séisme et un désastre pour le marché de l'art en France...

Madame le Ministre de l'Economie et des Finances,

Monsieur le Ministre de la Culture,

C'est au nom des antiquaires, des marchands, des galeries et des artisans d'art, et en qualité de président du Syndicat National des Antiquaires que je m'adresse à vous. Le 25 août dernier, Guillaume Cerutti, PDG de Sotheby's France, défendait vivement dans le *Figaro* une proposition de loi qui autorise les maisons comme la sienne à vendre de gré à gré. C'est dire que les salles de vente auraient désormais toute liberté de vente privée, sans passer par les enchères. Cette mesure déjà en vigueur dans de nombreux pays serait un séisme et un désastre pour le marché de l'art en France.

Quand Guillaume Cerutti déplore le retard de Paris derrière Londres et New York, il n'a pas tort. En revanche, autoriser la vente de gré à gré au sein des salles de vente serait la plus catastrophique des solutions. Si elle arrange bien entendu ses affaires – ce qui est de bonne guerre – cette proposition est une impasse économique, culturelle et professionnelle.

Cette situation ne ferait que renforcer la position déjà prédominante de deux maisons – Sotheby's et Christie's, pour ne pas les nommer – et rayerait tout bonnement de la carte les petits et les grands marchands, qui réalisent environ 70 % du marché de l'art en France et font travailler de multiples artisans. Encadreur, doreur, restaurateur de tableaux... dont le professionnalisme est mondialement reconnu seraient obligés de mettre la clé sous la porte. Par ailleurs, les autres opérateurs de ventes volontaires en France ne prennent-ils pas conscience qu'ils seront marginalisés ou même détruits ? A une époque où le chômage est au centre des préoccupations gouvernementales, assassiner toute une profession pour satisfaire les fantasmes globalisants de deux maisons est-il bien raisonnable ?

Le principal argument avancé en faveur de cette ouverture est la mise en conformité de la loi française avec la directive « services » de l'Union européenne. Or l'article 25 de cette directive stipule que cette ouverture ne peut avoir lieu s'il existe des conflits d'intérêt, ce qui est le cas.

Ce n'est pas tout. On nous reproche l'exception culturelle française, mais elle est justifiée. La France est le cœur vivant d'une certaine idée de la culture et de l'artisanat, fondée sur l'histoire, le savoir-faire ainsi qu'un rapport humain et charnel avec l'objet. New York et Londres nous dépassent en terme de chiffres. Soit. Mais à quel prix ? Les antiquaires et les marchands ont disparu de ces grandes capitales. L'argent, on le sait, se dévalue facilement ; l'œuvre d'art, en revanche, est immortelle parce qu'elle se transmet.

Cela, les marchands l'ont bien compris. A la différence des salles de vente, le marchand n'est pas seulement une interface entre le vendeur et l'acheteur et n'est pas soumis à une exigence de volume. Ce n'est pas un reproche, c'est un fait. A chacun son métier. Le marchand, lui, prend son temps et court des risques. Il découvre une œuvre qui lui plaît et à laquelle il croit, il l'achète, la stocke, la valorise, transmet son histoire et la vend. C'est un long processus qui demande de la patience, du savoir et de l'audace ; c'est un long dialogue avec le client, une passation de savoir et non pas un simple acte commercial. Enfin, les marchands conseillent les collectionneurs et ont toujours été la source d'approvisionnement des plus grands musées. Les galeries d'art se joignent à nous avec d'autant plus de ferveur que, lorsqu'il s'agit d'art contemporain, c'est leur soutien aux artistes qui favorise la création. Bien souvent, ces galeries vivent grâce à la cote de l'un de leurs artistes sur le second marché, ce qui leur permet d'aider de nombreux jeunes non encore reconnus. Pour toutes ces raisons, on ne s'improvise pas marchand, on le devient.

Et si l'art est cher, il est surtout sans prix. Ainsi, beaucoup viennent nous voir, sans acheter, simplement pour découvrir, s'ouvrir à la beauté, et surtout dialoguer, aiguïser leur goût et leurs connaissances. Telle est notre première mission : un rôle éducatif et culturel. C'est si vrai que les marchands sont sur le devant de la scène pour faire rayonner Paris. Faut-il rappeler que grâce à quelques marchands français, Paris est redevenue la capitale du dessin ? Et, faute de combattants, La Biennale des Antiquaires, prestigieuse manifestation parisienne (80 000 visiteurs en 2008), pourrait bien disparaître. De même, la Fiac attire le monde entier et tous les grands collectionneurs et marchands du globe se sont déplacés pour la vente Bergé – Saint Laurent. Cette collection, ne l'oublions pas, au dire même de Pierre Bergé, a été constituée en majorité grâce aux marchands. Ainsi, n'enterrons pas trop vite Paris. Les marchands font encore respirer les poumons de ses arts anciens et contemporains, et des artistes étrangers aussi reconnus que Kieffer ou Wang Du y élisent encore domicile... Pourquoi alors donner aux maisons de vente la liberté totale de vente de gré à gré ? Elles ont déjà ce droit pendant 15 jours après une vente publique. C'est un avantage de plus sur les galeries privées, et c'est assez. A chacun sa spécificité. Ne nous liguons pas les uns contre les autres, mais battons-nous ensemble. Nous, tous les acteurs du marché de l'art : les pouvoirs publics, les salles de vente, les marchands, les galeries d'art et les artisans. Oui battons-nous ensemble pour que, comme dit le chat de Philippe Geluck, les jeunes générations ne pensent pas que Raphaël est un chanteur, Picasso une voiture et Lichtenstein un pays. C'est notre mission éducative et la vôtre. Battons-nous pour que Paris reste la première destination touristique au monde et fasse vivre ses marchands qui eux-mêmes font vivre une fourmilière d'artisans. C'est la réputation de la France, sa force économique et culturelle, notre combat quotidien et commun.

Mais comment unir nos armes, alors que Guillaume Cerutti oublie que nous existons ? J'apprends que le gouvernement a demandé au Conseil des Ventes Volontaires une consultation lui permettant de présenter cette loi devant le Parlement avant la fin de cet automne. Un débat ouvert sur cette loi est primordial. Mais à quoi sert-il, si les principaux acteurs du marché de l'art que nous sommes en sont exclus ? Cela reviendrait à un procès sans avocat ou sans procureur : un jeu pipé.

Il y a pourtant beaucoup à débattre !

Si la France est handicapée, c'est surtout en raison du poids fiscal et administratif qui la freine. Droit à l'importation à 5,5 % qui n'existe pas aux Etats-Unis, droit de suite, droit de reproduction... la liste des contraintes est longue. Réduisons-les pour être à égalité avec les autres pays. Votre gouvernement, *notre* gouvernement, est dans cette logique.

Allons plus loin. L'Etat a fait un énorme effort pour favoriser le mécénat d'entreprise, de même qu'il a ouvert gratuitement les musées aux jeunes. C'est un grand pas, mais cela ne suffit pas. Développons à présent le mécénat personnel à l'instar des Etats-Unis, améliorons l'enseignement de l'art à l'école et soutenons le marché de l'antiquité qui est le dépositaire de notre patrimoine.

Alors que les très symboliques journées du patrimoine viennent de s'achever avec le succès que l'on sait, c'est précisément une partie de notre patrimoine qui disparaîtrait dans le tourbillon bien flou de la mondialisation.

Madame le Ministre, Monsieur le Ministre, ne nous oubliez pas. Nous incarnons une certaine idée de l'excellence française qui est faite de rapports humains, de confiance, de contact et d'émotion face à la beauté. En un mot, le marché de l'art, c'est aussi nous.



Syndicat National des Antiquaires
17, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
E-mail : syndicat@snafrance.eu
www.snafrance.eu

Hervé Aaron
Président du Syndicat National des Antiquaires